Mercredi 15.02.17 | 50e année | N° 5

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Violaine Blétry-de Montmollin

Construire des ponts plutôt que des murs

Au lendemain du vote cantonal sur l'Hôpital neuchâtelois (HNe), force est de constater que le projet du Conseil d'Etat a entraîné plus de divisions qu'il n'a rassemblé. Au lieu de placer notre politique hospitalière dans le 21e siècle comme l'ont bien compris les deux tiers des habitants de notre ville, nous revenons à la case départ des réflexions de 2005. Dans une campagne parfois haineuse, les tensions entre le Haut et le Bas du canton et les Vallées n'ont jamais été aussi vives. Les nombreux dossiers stratégiques que les communes se doivent de travailler ensemble et avec le canton ne devront pas pour autant être stoppés car les défis que nous devons relever ne s'arrêtent pas au seul dossier hospitalier. Notre statut d'agglomération reconnu par la Berne fédérale force les villes à travailler ensemble pour positionner nos pôles urbains face à la concurrence de nos voisins. Cette énergie que nous devons déployer ne doit pas nourrir nos différences mais bel et bien rassembler pour construire des ponts plutôt que des murs. Vos autorités qui travaillent actuellement à l'élaboration du programme de législature ont l'ambition de faire rayonner notre Ville sur la scène nationale, voire internationale. Notre position de capitale cantonale, avec son pôle économique fort, nous met dans un rôle de locomotive. Mais nous n'y parviendrons pas sans la volonté de chacun à réinstaurer un dialogue sain et constructif, au nom de la cohésion cantonale.

Directrice de l'agglomération

La présidente de la Marche du 1er Mars, Catherine Huther, se réjouit du déplacement de la cérémonie officielle sur l'esplanade de la Collégiale. • **Photo: Stefano Iori**

Tous au Château pour le 1er Mars

C'est dans un lieu hautement symbolique que se tiendront cette année les festivités du 1er Mars, qui marquent les 169 ans de l'indépendance neuchâteloise. Le public est invité à se réunir non plus au bord du lac, mais sur l'esplanade de la Collégiale, soit tout à côté du Château « pris » aux Prussiens en 1848 par la cohorte révolutionnaire descendue des Montagnes. La cérémonie officielle débutera dès l'arrivée de la Marche du 1er Mars, à 16 heures.

Ce changement de décor répond également à des raisons pratiques. «On s'est rendu compte qu'une fois arrivés au Château, il était difficile pour les marcheurs partis du Locle ou du Val-de-Travers tôt le matin de descendre encore en ville et d'attendre une heure la cérémonie officielle», explique la nouvelle présidente de l'association de la Marche du 1er Mars, Catherine Huther, en rappelant que sur toute leur longueur, les deux parcours représentent une bonne trentaine de kilomètres à pied.

C'est ainsi que la cérémonie officielle, organisée avec l'appui de l'Association des sociétés de la Ville de Neuchâtel, se tiendra cette année sur l'esplanade de la Collégiale, une localisation historiquement forte qui réjouit tant le Conseil d'Etat que le Conseil communal de Neuchâtel. Après les discours, du saucisson neuchâtelois sera offert aux marcheurs et à la population en l'honneur de la désignation de Neuchâtel comme «Ville suisse du goût 2017».

Canonnade au Val-de-Travers

Restait à régler le tir des 23 coups de canon protocolaires, impensable à proximité des vitraux, fragiles, de la Collégiale. La salve d'artillerie sera tirée à 14 heures à Malvilliers dans le Val-de-Ruz, où les marcheurs auront fait halte pour le casse-croûte de midi. Une manière tonitruante de signaler qu'il est l'heure de se remettre en route! (ab)

Informations et inscription (nécessaire mais gratuite) pour la Marche du 1er Mars: www.marchedupremiermars.com, par téléphone au 032 889 68 95 ou auprès des offices du tourisme.

Le budget 2017 de la Ville de Neuchâtel est sous toit. Equilibré, il prévoit un bénéfice de 190'800 francs.

Une deuxième Villa YoYo vient compléter l'offre d'accueil extrafamilial dans les hauts de la ville.

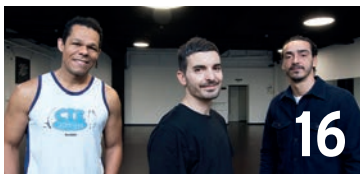

Breakdance et capoeira sous le même toit dans l'ancien Centre de découverte sportive à Monruz.

Publicité

SPINEDI SA

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a **CH-2016 CORTAILLOD**
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction

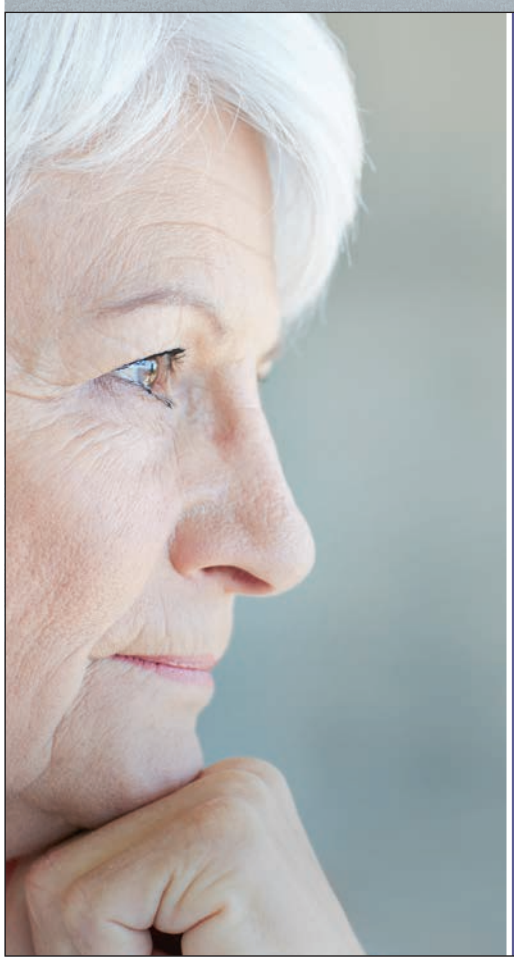

5 sur cinq

Accompagnement
des seniors dans la gestion
de leur administration

Vos affaires administratives vous prennent-elles trop d'énergie ? Souhaitez-vous un soutien pour vous permettre d'en conserver la maîtrise ? Nous sommes là pour vous décharger, dans le respect de vos choix et la plus grande confidentialité.

Cinq sur Cinq Sàrl • Rue des Terreaux 5–7 • Case postale 2036 • 2001 Neuchâtel
+41 (0)32 724 94 22 • www.cinqsurcinq.ch • admin@cinqsurcinq.ch

Balloon Concept

Une aventure par –30 degrés

La première édition du Balloon Concept Challenge a été un succès : sept équipes d'aérostiers européens se sont retrouvées à Neuchâtel mercredi dernier pour participer à une première mondiale, une course longue distance en éco-ballons. Le départ a été donné samedi à 03h19 sur les Jeunes-Rives et les ballons ont volé entre cinq et onze heures.

Le classement final n'est pas encore établi (il dépendra de la distance et de la consommation), mais c'est le ballon des Neuchâtelois Pierrick Duvoisin et Thibor Jaggi qui a parcouru la plus longue distance : ils ont posé à Konzell (Allemagne), après 11 heures de vol et 475 km parcourus. Avec encore 100 kg de gaz à bord, ils auraient encore pu voler durant six heures, mais le vent fort annoncé les en a empêchés.

Pierrick Duvoisin, organisateur de la course, tire un bilan très positif. «Nous avons partagé nos connaissances et eu beaucoup de plaisir!» Les équipes avaient embarqué oxygène, vivres et habits chauds, pour les longues heures de vol entre –20°C et –30°C, puisque certaines équipes volaient à 6100 m d'altitude.

Partenaire de manifestation, la Ville de Neuchâtel est heureuse d'avoir accueilli le départ de cette épopée moderne. Ses autorités félicitent les équipes de leur performance, comme le souligne Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge du Tourisme et des Sports : «Le Balloon Concept Challenge s'inscrit pleinement dans la devise de notre ville, qui est Art de Vivre et Innovation. Avec ce projet un peu fou, Pierrick Duvoisin et ses amis aérostiers ont porté loin cette devise.»

Pierrick Duvoisin a réussi son pari! • Photo : sp

L'examen du budget 2017 a donné lieu à un débat affirmé, mais serein et constructif au Conseil général

Les groupes socialiste et PopVertSol ont refusé la proposition PLR de réduire les charges d'exploitation de 2 millions de francs lors du vote sur le budget de la Ville de Neuchâtel. • Photo : Stefano Iori

Le PLR refuse le budget

Le Conseil général a accepté lundi soir par 21 voix contre 12 et 3 abstentions le budget 2017 de la Ville de Neuchâtel. Le groupe PLR, qui a proposé, en vain, de réduire de 2 millions de francs les charges d'exploitation, a montré sa désapprobation lors du vote, suivi par les Vert'libéraux, qui se sont abstenus. Reflets des débats.

Le budget 2017 de la Ville de Neuchâtel prévoit un excédent de revenus de 190'800 francs. «On ne peut pas équilibrer un budget sans puiser dans les réserves. Et cela se fait systématiquement», a déploré Julien Spacio, porte-parole du groupe PLR. Et d'insister : «En l'espace de quelques années, le nombre d'équivalent plein temps a augmenté de 100 unités sur un total de 800.» Convaincu de l'importance d'agir sans tarder, le groupe PLR a déposé un amendement visant à réduire de 2 millions de francs les charges d'exploitation. «Le Conseil communal peut faire des économies réalistes et réalisables en travaillant en étroite collaboration avec la commission financière», a estimé Julien Spacio. Une proposition soutenue par les Vert'libéraux-PDC. «Il est difficile pour notre groupe et les contribuables d'accepter l'augmentation constante des charges d'exploitation», a déclaré sa porte-parole Sylvie Hofer-Carbonnier.

La gauche n'est pas entrée en matière, refusant l'amendement PLR en bloc. «Evitons de céder aux sirènes de l'austérité!» s'est exclamé Jonathan Gretillat. Et le socialiste de poursuivre : «Nous saluons la politique d'investissement du Conseil communal. Ce dynamisme permettra de positionner notre ville pour le futur. Nous sommes tout aussi satisfaits du soutien aux installations solaires photovoltaïques privées. Cité de l'énergie, Neuchâtel est une référence nationale, voire internationale dans le domaine».

Les mandats préoccupent PopVertSol

Seul bémol : le manque de transparence concernant certains chiffres liés aux mandats externes. «Nous demandons au Conseil communal de mettre en place des outils pour donner une vision plus claire et transversale.» Une inquiétude partagée sur les bancs du groupe PopVertSol. «Nous préférons que des compétences internes soient utilisées au sein de l'administration. Cela permet également un meilleur contrôle», a précisé son porte-parole Nicolas de Pury.

Budget équilibré et charges maîtrisées

«Les discussions sur le budget 2017 se déroulent dans un contexte un peu particulier : la votation populaire sur le projet de fusion de communes a repoussé les élections communales. Les anciennes autorités ont élaboré ce budget, mais ce sont les nouvelles qui ont l'honneur d'en débattre», a expliqué Fabio Bongiovanni, directeur des Finances. Ce budget s'inscrit également dans un contexte cantonal compliqué. «L'Etat a la volonté de faire participer les communes au redressement de ses finances», a précisé le conseiller communal. Pour la Ville de Neuchâtel, cela se traduira par une optimisation durable des charges et des revenus. «Ce processus, s'il se veut efficace et réfléchi, ne peut pas se faire dans l'urgence, même si nous avons opté pour un rythme soutenu», a relevé Fabio Bongiovanni. Selon les propos du directeur des Finances, les questions liées à la transparence découlent de l'application des normes du nouveau plan comptable harmonisé MCH2. «Nous serons en mesure de fournir davantage d'éléments de lecture lors de la présentation des comptes», a-t-il assuré. Et de conclure : «En somme, le budget est équilibré et les charges maîtrisées. Nous prélevons dans les réserves qui ont été constituées à des fins précises. Enfin, nous investissons plus de 36 millions en 2017. Le tout en respectant les règles de frein à l'endettement fixés par votre autorité, soit un autofinancement de 70%». (ak)

> «Ce processus, s'il se veut efficace et réfléchi, ne peut pas se faire dans l'urgence.»

Exposition de Monika Stalder au Centre d'art Neuchâtel (CAN)

Jeux de symétrie sur musique « live »

Installé provisoirement dans un ancien dépôt de meubles sous les arcades du faubourg de l'Hôpital le temps de travaux de rénovation, le Centre d'art Neuchâtel (CAN) a invité l'artiste suisse Monika Stalder à s'emparer de cet espace singulier. Il en résulte une exposition tout aussi singulière, entre installation plastique et dispositif sonore, qui sera ponctuée chaque semaine jusqu'au 19 mars d'une performance musicale « live ».

L'artiste suisse Monika Stalder se joue des codes de l'accrochage classique au CAN. • Photo : A. Satus

Née en 1981 à Bienne, Monika Stalder a fait des études de graphisme avant de suivre la Haute Ecole d'art de Zurich. « C'est une artiste qui s'intéresse aux différentes techniques de reproduction à travers une pratique intensive du travail sur papier. En parallèle, elle s'investit depuis de nombreuses années dans la musique : elle a chanté dans différents groupes, officié comme DJ, réalisé des performances On peut retrouver la fusion de ces deux mondes dans l'exposition », expliquait jeudi dernier Marie Villemin, curatrice au CAN, au moment de présenter à la presse « Gallery non gallery ».

Monika Stalder a ainsi choisi de consacrer une partie de l'exposition à des expérimentations sonores, en invitant plusieurs musiciens pour des performances « live » ou des « slow listening », une pratique de son invention consistant à laisser un temps de silence entre chaque disque passé, pour « une écoute consciente » de la musique. Elle a créé pour ce faire au sous-sol un endroit hybride, mi-salle de concert mi-espace d'exposition, délimité par des toiles géantes coincées de biais entre le sol et le plafond. Des peintures minimalistes, presque monochromes, avec de subtiles variations géométriques. « C'est la première fois que Monika Stalder se confronte à la peinture sur toile », relève Marie Léa Zwahlen, curatrice au CAN.

Rythme d'une chanson

Au rez-de-chaussée, les visiteurs retrouveront le négatif, blanc, d'une des toiles, noire, exposée au sous-sol, alors qu'au mur, une série d'œuvres sur papier sont accrochées selon le rythme d'une chanson. Des œuvres que Monika Stalder revendique « sous influence musicale » et qui témoignent, comme l'exposition toute entière, de jeux de répétition et de symétrie. (ab)

« Gallery non gallery » : jusqu'au 19 mars au CAN, faubourg de l'Hôpital 9. Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.

Les performances musicales

- Vendredi 24 février : live de l'artiste zurichois Mathias Ringgenberg, qui interroge la culture « pop mainstream » à travers le personnage de « Price ». Dès 21 heures.
- Samedi 4 mars : performance sonore de Fredo Ignazio, suivie d'un « radio show » de DJ Marie, une Neuchâteloise. Dès 21 heures.
- Dimanche 12 mars : performance de musique électronique expérimentale de Flo Kaufman. Dès 15 heures.
- Samedi 18 mars : « slow listening » de Monika Stalder et de l'équipe du CAN. Dès 18h30.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition « Prêt à porter ?! L'histoire du sac plastique et papier en Suisse et à Neuchâtel », jusqu'au 12 mars 2017.

Jeudi 23 février, à 18h30, conférence de Naïma Ghermani « La réforme et la naissance du droit d'asile ».

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier « Dans la mallette de Mary Coppins », pour les enfants de 4 à 6 ans, les mardis 21 février, 21 mars et 23 mai, de 14h30 à 16h.
- atelier « L'art du hasard », pour les enfants de 4 à 6 ans, mardi 14 mars de 14h à 15h30.

Informations complémentaires et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition « Manger, la mécanique du ventre », ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier « Titille tes papilles », pour les enfants de 7 à 10 ans, le mercredi 22 février de 13h30 à 15h et de 15h30 à 17h00.
- atelier « La chimie de la digestion », pour les enfants de 7 à 10 ans, les mercredi 8 mars de 13h30 à 15h, 22 mars de 15h30 à 17h, 19 avril de 15h30 à 17h et 10 mai de 13h30 à 15h.

Informations complémentaires et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente « Terre d'outils », ouverte 7j./7, de nov. à mars de 12h à 16h.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier « Plantes carnivores », pour les enfants de 4 à 6 ans, mercredi 22 février de 14h à 15h30.
- atelier « Les animaux de la forêt », pour les enfants de 4 à 6 ans, les mercredis 15 mars, 29 mars et 19 avril de 14h à 15h30. Pour les enfants de 7 à 10 ans, le mercredi 22 mars de 14h à 15h30.

Informations complémentaires et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14h à 16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Divers

Lundis des mots au Théâtre du Pommier : Lecture du lundi 20 février à 18h30, « Poésie sous le pommier » la poésie au féminin de Sapph à Corinna Bille par l'école de théâtre du Pommier.

Soirée Ibaté avec Les Papillons de Bâle & Berlin, vendredi 24 février à 21h, salon du Bleu Café. Infos sur www.bluegasoline.ch/lesalon.

L'actualité culturelle

Ainsi parlait Zarathoustra

L'Orchestre de la Haute Ecole de musique de Genève-Neuchâtel se produira en concert samedi au Temple du Bas. Sous la direction de Jésus López Cobos, un grand chef qui enchaîne les collaborations à travers le monde, les musiciens interprèteront le *Concert pour Piano* de Mozart avant de se frotter à une œuvre magistrale : *Ainsi parlait Zarathoustra*, un poème symphonique inspiré de l'œuvre éponyme de Friedrich Nietzsche composé en 1896 par l'Allemand Richard Strauss et dont tout le monde connaît l'introduction. Elle est notamment célèbre pour avoir été utilisée par Stanley Kubrick dans son film «2001, l'Odyssée de l'espace».

Samedi 18 février à 20 heures au Temple du Bas. Réservations via Le Strapontin, la billetterie du Théâtre du Passage, au 032 717 79 07.

Le Moment baroque

Le *Quatuor des Quintes* de Joseph Haydn (1732-1809), le *Quatuor pour hautbois et cordes* de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) et le *Quintette pour hautbois et quatuor à cordes* d'Antonin Reicha (1770-1836) : c'est le programme proposé dimanche par Le Moment baroque, un ensemble à géométrie variable spécialisé dans l'interprétation sur instruments d'époque. Le concert réunira les violonistes Jonathan Nubel et Sandrine Feuer, l'altiste Isabelle Gottraux, la violoncelliste Esther Monnat et la hautboïste Claire Pascale Musard.

Dimanche 19 février à 11 heures à la Chapelle de l'Ermitage. Présentation du programme par Jonathan Nubel à 10h15. Réservations: info@momentbaroque.ch. Gratuit jusqu'à 16 ans.

Contes et slam

La saison de contes de l'association Paroles se poursuit avec «Le temps que l'on traverse», un spectacle de Loc N'Guyen et Jullien Rallu où le rythme effréné du slam et le son mélodieux de la flûte se mêlent. Tic, tac, tic, tac, tic, tac… Trop souvent, nous voyons le temps comme un obstacle, un adversaire implacable, un facteur de stress et de frustration, qui, non content de nous nous faire courir, nous fait vieillir et nous courbe sous le poids de la nostalgie. Stop, temps mort ! Le temps n'est ni un ennemi, ni un maître suprême. Récit après récit, les héros de Loc NGuyen, jeune conteur et slameur lausannois, nous invitent à apprivoiser le temps comme le plus fidèle des alliés, capable de grandes déceptions comme des plus belles surprises.

«Le temps que l'on traverse»: jeudi 23 février à 20 h au Salon du Bleu café. Réservations : par mail à info@associationparoles.ch ou sur répondeur téléphonique au 078 724 36 46.

Le Théâtre du Passage accueille une pièce à grand spectacle

Le cercle des illusionnistes

Salle comble à Paris, des critiques dithyrambiques, trois «Molières»: Neuchâtel s'apprête à son tour à succomber à la magie du «Cercle des illusionnistes» d'Alexis Michalik. Il reste encore des places pour les deux représentations à l'affiche ce week-end au Théâtre du Passage.

Un spectacle fondé sur la magie du théâtre, qui fait rêver, rire et s'interroger sur les hasards de la vie. • **Photo : Alejandro Guerrero**

En 1984, alors que se déroule le championnat d'Europe des Nations, Décembre, voleur par nécessité et magicien à ses heures perdues, escamote un sac à main dans le métro parisien pour tomber sous le charme de sa propriétaire, Avril, tellement jolie sur la photo de sa carte d'identité. Il l'appelle, ils se voient dans un café. Le jeune homme va alors lui raconter la vie de Jean-Eugène Robert-Houdin (1805-1871), horloger et créateur d'automates, considéré comme le père de la magie moderne. Cette histoire les mènera tout deux sous le coffre d'une banque, derrière la roulotte d'un escamoteur, dans le théâtre disparu de Robert-Houdin, racheté naguère par George Meliès (1861-1938), héritier d'une famille de chaussures de luxe et autre illusionniste de génie, au cinéma cette fois.

Magie et illusion

Jeune prodige du théâtre français, Alexis Michalik croit au destin et aux signes qu'il nous envoie pardelà les époques. «Dans le cercle des illusionnistes», on passe habilement d'un siècle à l'autre, d'une trajectoire à l'autre, avec le sentiment étonnant que tout est relié. La petite histoire se confond avec la grande dans ce récit rocambolesque, qui nous entraîne dans les mondes de l'illusion, de la magie, du théâtre et du cinéma. Grand succès partout où elle a été jouée, cette pièce très inventive a remporté trois Molières en 2014 : meilleur auteur vivant et metteur en scène pour Alexis Michalik ; révélation féminine pour la comédienne Jeanne Arènes. Des récompenses «pleinement méritées», promet le Théâtre du Passage.

«Le cercle des illusionnistes»: samedi 18 février à 18h et dimanche 19 février à 17h au Théâtre du Passage. Réservations : www.theatredupassage.ch ou 032 717 79 07.

Chronique culturelle

Garde à vous !

Le truculent provocateur Yvan Moscatelli se manifeste à notre bon souvenir à la Galerie du Griffon. A l'occasion de la Saint-Valentin, il ressort sa collection de phallus manifestants présentée l'été passé à la Galerie Jonas. Des centaines de verges au garde à vous flanquées de leurs boules mignonnes à croquer sont exposées dans la vitrine du faubourg de l'Hôpital 19. Et les slogans revendicateurs de ces manifestants – en faveur notamment d'érections libres – ne laissent personne indifférent. Les passants sont nombreux en effet à s'arrêter devant la galerie… A 73 ans, «Moscat» est plus vert que jamais ! Pâtissier de formation, cet autodidacte qui avait défrayé la chronique en 2004 en surgissant dans le sous-voie du Funambule le visage dissimulé par un bas nylon pour présenter ses tourtes érotiques, se vante à juste titre de gagner sa vie avec sa peinture depuis 35 ans sans subvention ! Pas toujours en odeur de sainteté dans le landerneau artistique, Moscatelli illumine pourtant de ses triangles et lignes colorés les murs de nombreux lieux de pouvoirs du canton. Nous, on l'aime bien, ce protestataire communiste un peu kitch et bling bling si attachant, à l'humour corrosif et à la verve intarissable. Et dieu que son risotto au vin rouge du Piémont est bon !

Patrice Neuenschwander

Publicité

swiss made
GINDRAUX
Fenêtrier
• Bois - métal
• Bois
• PVC
www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

CTNS
Club de Tir de Neuchâtel-Sports
Pour les jeunes gens âgés de 15 à 20 ans,
notre Club organise, du 30 mars au 8 juin 2017, un
Cours de jeunes tireurs au fusil
au stand 300m des Plaines-Roches, Neuchâtel
INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 6 mars
Renseignements au 078 764 08 11, dès 18 heures
Marlène Künzi – moniteur de cours de jeunes tireurs
www.tir-neuchatel.ch

Le clin d'œil du délégué à l'énergie

Patiner ou se baigner, que privilégier ?

Christian Trachsel

Après deux années exceptionnelles, 2014 et 2015 sont les années les plus chaudes jamais observées depuis que des mesures météorologiques sont prises en Suisse. L'année 2016 présente au niveau des températures des conditions que l'on peut qualifier de normales. Avec en particulier un hiver rigoureux, au point qu'il a été possible de patiner sur le lac des Taillères en décembre dernier.

Début décembre, le lac des Taillères est gelé après 10 jours à -10°C.

Les températures mesurées à Neuchâtel tout au long de l'année 2016 présentent des caractéristiques très proches de la moyenne observée au cours de ces 30 dernières années. Et dans le haut du canton, l'hiver a été suffisamment rigoureux pour que le lac des Taillères soit recouvert d'une couche de glace assez solide pour accueillir des milliers de patineurs. Et oui, il a suffi que des températures négatives s'établissent durablement aux alentours de –10°C pendant une dizaine de jours pour que la Sibérie de la Suisse nous offre une magnifique patinoire naturelle. Et à partir du deuxième week-end de décembre, une foule de citadins s'est déplacée pour pratiquer le patinage en pleine nature. J'y étais. Et quelle satisfaction d'évoluer sur une patinoire qui n'a eu besoin d'aucune machine frigorifique pour assurer une si parfaite surface de glisse.

Bilan énergétique

Mais voilà, pour profiter de cette glace estampillée 100% naturelle, la majorité des patineurs a utilisé sa voiture pour se rendre dans les montagnes neuchâteloises. Et le tarif est vite calculé : depuis Neuchâtel, c'est trente kilomètres à l'aller, autant au retour, ce qui représente par personne 17 kWh d'énergie sous forme d'essence ainsi que 5 kilos de CO_2 envoyés dans l'atmosphère !

Et si au lieu d'aller patiner sur le lac des Taillères, nous avions choisi une autre activité sportive, comme par exemple la natation dans une piscine publique ? Dans ce cas, le tarif est un peu plus compliqué à calculer. Mais lançons-nous tout de même. En sachant que l'exploitation des piscines du Nid-du-Crô coûte environ 3,5 millions de kWh d'énergie par année, électricité et gaz naturel confondu, que ce soit pour chauffer l'eau des bassins, l'air de la halle ou l'eau des douches, et que 227'000 baigneurs fréquentent ces installations sportives en une année, on en déduit que chaque utilisateur est « responsable » d'une consommation d'énergie moyenne de 16 kWh, avec en plus des émissions de 3 kilos CO_2. C'est quasiment le même bilan environnemental qu'une virée motorisée à la Brévine pour patiner sur le lac des Taillères !

Et que donnerait une comparaison entre la pratique de la natation dans le lac en période estivale et la fréquentation d'une patinoire artificielle en plein été ? Nous y reviendrons …

C. T.

La Ville sportive

Patinoires du Littoral
Les horaires sont les suivants : jeudi 16 février et vendredi 17 février, patinage de 9h à 11h30 et patinage + hockey de 13h45 à 16h15. Samedi 18 février, matin fermé au public, patinage de 13h45 à 16h30, hockey de 14h à 16h. Dimanche 19 février, patinage de 10h15 à 12h, hockey de 12h15 à 13h45 et patinage de 13h45 à 16h30.

Piscines du Nid-du-Crô
Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi 8h à 19h30, samedi 8h à 18h30 et dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Football
Stade de la Maladière
Samedi 18 février à 13h, Xamax FCS – Versoix, M18, amical
Samedi 18 février à 15h30, Xamax FCS – Tavannes, Juniors B, amical
Dimanche 19 février à 15h, Xamax FCS – Guin, Juniors A, amical

Chanet synthétique
Samedi 18 février à 11h, Xamax FCS – Yverdon, M13, amical
Samedi 18 février à 13h30, Xamax FCS – FC Bienne, M14, amical
Samedi 18 février à 18h, Neuchâtel City – Cortaillod, amical
Mardi 21 février à 20h30, FC Unine – FC Colombier, amical
Mercredi 22 février à 13h30, Xamax FCS – Team ANF Montagnes, M14, amical

Pierre-à-Bot synthétique
Samedi 18 février à 11h, Xamax FCS – Etoile Carouge, M11, amical
Samedi 18 février à 13h, Xamax FCS – Old Boys, M15, amical
Samedi 18 février à 15h30, ASI Audax II – CS Lecce, amical
Samedi 18 février à 18h, ASI Audax I – FC Marin, amical
Mercredi 22 février à 18h30, Xamax FCS M16 – Xamax FCS B, amical
Mercredi 22 février à 20h15, Xamax FCS II – FC Bavois, amical

Volleyball
Salle de la Riveraine
Samedi 18 février à 17h30, Viteos NUC – Luzern, LNA

Handball
Salle de la Maladière 1, 2,3
Vendredi 17 février à 20h, HBC Neuchâtel – Crissier, M18
Dimanche 19 février à 13h, HBC Neuchâtel – Lausanne, M17
Dimanche 19 février à 15h, HBC Neuchâtel – Crissier, M18
Dimanche 19 février à 17h, HBC Neuchâtel – Soleure, 3e ligue Fém.

Basketball
Salle de la Riveraine
Dimanche 19 février à 16h, Union Neuchâtel – Fribourg Olympic, LNA
Salle de la Maladière 2
Samedi 18 février à 10h30, Union Neuchâtel – Ovronnaz-Martigny, U16

Uni-hockey
Salle de la Maladière 1, 2,3
Samedi 18 février à 19h, FSG Corcelles-Cormondrèche – Konolfingen, 2e ligue

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Samedi 18 février à 17h30, HC Université Neuchâtel – HC Sierre, 1re ligue
Samedi 18 février à 16h30, Neuchâtel Hockey Academy 1999 – HC Saint-Imier, LNC Fém.
Samedi 18 février à 19h30, EHC Ins – HC Reconvilier, 4e ligue
Dimanche 19 février à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Franches-Montagnes, Juniors A
Dimanche 19 février à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Delémont-Vallée, Minis A
Dimanche 19 février à 19h15, Neuchâtel Hockey Academy – Ladies Team Lugano, LNA Fém.
Mardi 21 février à 20h, HC Université Neuchâtel – HC Star Chaux-de-Fonds, 2e ligue
Jeudi 23 février à 20h15, HC Université Neuchâtel – HC Sierre, 1re ligue

Le dispositif d'accueil extrafamilial tant public que privé se développe dans les hauts de la ville

Une nouvelle Villa YoYo s'ouvre dans le q

Les enfants du quartier des Acacias et leurs parents peuvent afficher un large sourire: une Villa YoYo vient d'ouvrir ses portes au numéro 16 de la rue de Puits-Godet. Les 5-11 ans sont les bienvenus après l'école pour jouer, prendre le goûter et faire leurs devoirs sous l'œil attentif d'une équipe d'animatrices et de bénévoles. Le tout est proposé gratuitement et sans inscription. Une initiative privée soutenue par la Ville de Neuchâtel.

La première Villa YoYo de Suisse romande a vu le jour en 2002 à Neuchâtel, dans le quartier des Charmettes. En l'espace de 15 ans, cette structure d'accueil, facilement accessible pour les populations fragilisées, a su faire sa place dans le paysage de l'accueil extrafamilial en ville de Neuchâtel. «En 2015, nous avons accueilli en moyenne 34 enfants par après-midi. En 2016, nous sommes passés à 46 enfants», indique Natascha Guenot Chevroulet, animatrice responsable des Villas YoYo et cheville ouvrière du projet des Acacias. «La Villa YoYo est devenue un partenaire apprécié des enseignants, en particulier dans le soutien aux devoirs», relève la conseillère communale Christine Gaillard, directrice de l'Education. Au vu de ce succès, l'Association Villa YoYo Neuchâtel a réuni les fonds nécessaires à la création d'une deuxième structure d'accueil. Plusieurs fondations privées se sont engagées pour un soutien financier à hauteur de 140'000 francs par année sur une période de trois ans. La contribution de la Ville de Neuchâtel se monte, quant à elle, à 100'000 francs par an, soit 50'000 francs par Villa YoYo.

Déménagement à l'été

L'Association Villa YoYo Neuchâtel a choisi, d'entente avec les autorités communales, d'implanter sa deuxième structure dans le quartier des Acacias. Celui-ci se compose d'une population mixte, dont de nombreuses familles migrantes. «Plusieurs enfants des Acacias venaient déjà à la Villa YoYo des Charmettes», note Natascha Guenot Chevroulet. Par ailleurs, l'Office cantonal de la statistique, recensait, au 31 décembre 2015, 194 enfants entre 5 et 11 ans domiciliés dans le quartier, entre la route de Pierre-à-Bot, la rue Denis-de-Rougemont, l'avenue des Cadolles et la rue du Clos-des-Orphelins. La nouvelle villa a ouvert ses portes le 19 décembre écoulé à la rue de Puits-Godet 16, au deuxième étage d'une surface commerciale. Ces locaux, bien que très spacieux, ne constituent qu'une solution provisoire. «La Villa YoYo des Acacias établira ses quartiers dans un bâtiment désaffecté du Groupe e, dont le projet de rénovation est en cours», expose Béatrice Perregaux Allisson, présidente de l'association. Situé à 8 minutes à pied, à la lisière de la forêt, ses locaux offrent des conditions idéales pour accueillir des enfants. Sauf retard dans les travaux, le déménagement devrait intervenir à l'été.

Des offres complémentaires

Les deux Villas YoYo viennent compléter utilement le dispositif d'accueil mis en place par la Ville de Neuchâtel. «Malgré le succès du Tipi, structure d'accueil voisine à la Villa YoYo des Charmettes, la fréquentation de la villa n'a pas baissée, signe que les deux offres sont complémentaires», explique Christine Gaillard, directrice communale de l'Education. De par leur mode de fonctionnement (voir encadré), les Villas YoYo touchent un autre public que les structures d'accueil parascolaire. «Nous recevons en priorité les enfants dont les deux parents travaillent», commente Charlotte Nilsson, cheffe du Service communal de l'accueil de l'enfance. C'est précisément ce qui fait la force de la Villa YoYo: le coût, les conditions d'inscription et les imprévus dans l'organisation familiale ne constituent plus des obstacles à l'accueil d'un enfant. (ak)

Villa YoYo, rue de Puits-Godet 16. Heures d'ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 14h à 17h.

Lieu d'intégration sociale et scolaire

Le fonctionnement de la Villa YoYo des Acacias se calque sur celui de la Villa des Charmettes. L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de trois animatrices et de bénévoles en renfort. Chaque après-midi après l'école, les enfants âgés de 5 à 11 ans sont accueillis gratuitement et sans inscription pour une durée libre, selon les horaires d'ouverture. La Villa YoYo des Acacias comporte un large espace de jeux, une salle pour les devoirs, une autre pour les bricolages, un lieu pour goûter ainsi qu'un coin lecture. «Les enfants choisissent leurs jeux par eux-mêmes, selon leurs envies. Nous sommes là avant tout pour leur permettre de découvrir et mettre en avant tout leur potentiel, et non pour les diriger vers des choix d'activités prédéfinis par les adultes», insiste Natascha Guenot Chevroulet. En somme, ces lieux de vie encouragent tout à la fois le développement créatif, l'apprentissage de la vie en société, et surtout l'intégration tant sociale que scolaire des enfants.

La Villa YoYo des Acacias ouvre ses portes gratuitement aux enfants de 5 à 11 ans tous les après-midi après l'école. • Photo: Stefano Iori

La crèche des Cadolles mène un projet p

« Nous somr

A l'initiative de l'une de ses éducatrices, la crèche des Cadolles organise un atelier hebdomadaire en forêt avec des enfants âgés de 4 ans. Baptisé «air libre», ce projet pédagogique vise à leur faire découvrir la nature par tous les temps, au fil des quatre saisons, en les sensibilisant au respect de l'environnement. Jeudi dernier, les enfants ont observé les branches nues des arbres, avant de manger des tartines grillées autour d'un feu de bois. Reportage.

«Nous, on va dans la forêt, la forêt, la forêt», chantonne gaiement le groupe d'enfants postés devant la crèche des Cadolles. Chaudement emmitouflés dans leur combinaison duveteuse aux couleurs vives, ils se dirigent vers la

uartier des Acacias

Douze enfants, âgés de 4 ans, découvrent chaque semaine les joies de la forêt dans le cadre d'un atelier pédagogique proposé par la crèche des Cadolles. • **Photos : Stefano Iori**

édagogique de découverte de la nature avec des enfants en âge préscolaire

nes libres comme l'air ! »

forêt d'un pas joyeux. « Prenez tous un bout de bois pour faire le feu ! » s'écrie Béatrice Chollet Choffat, éducatrice et instigatrice du projet. Les bambins se mettent en quête du précieux. Et ce n'est pas une mince affaire, car le bois est très humide, malgré le soleil qui pointe.

« Vos pieds sont enracinés au sol »

Après dix minutes de marche, le groupe arrive sur le camp. Une bâche abrite une réserve de bois à proximité d'un généreux foyer. « Le site a été entièrement sécurisé par le Service des forêts. C'est eux qui ont disposé ces troncs sur le sol pour permettre aux enfants de jouer à l'équilibre », relève Béatrice Chollet Choffat. Les enfants se rassemblent à nouveau pour saluer la forêt en chanson. Ils se mettent en cercle, une corde entre les mains. « Imaginez que vous êtes des arbres, que vos pieds sont enracinés dans la terre. On se penche en arrière et on regarde le ciel », s'exclame l'éducatrice. Les enfants s'exécutent de bon cœur. « On voit le soleil », lance une fillette. « Et aussi des arbres, des arbres et encore des arbres », souffle un de ces camarades. « Ils n'ont plus de feuilles », renchérit un garçonnet, coiffé d'une cagoule. « Chansons et rituels ponctuent l'atelier pour donner du rythme et sécuriser les enfants », explique Béatrice Chollet Choffat.

Griller des tartines sur le feu

Pendant que les enfants s'amusent librement autour du camp, l'éducateur se débat avec le feu. Le bois mouillé fume, embaume les environs, mais ne donne pas la moindre flamme. Un apprenti assistant socio-éducatif rejoint le groupe avec deux enfants qui viennent de se réveiller de la sieste. Peu à peu, les petits s'asseoient dans les feuilles mortes autour du feu. Tout ce petit monde se met à souffler sur le foyer avec succès : le bois crache ses premières flammes. L'équipe d'encadrement dispose des tranches de pain sur le grill, puis les tartines de confiture à la fraise. Les bambins ne se font pas prier : ils engloutissent leurs tartines, ainsi qu'un verre de sirop chaud, avec l'appétit d'un ogre. « Cet atelier hebdomadaire a pour but d'encourager les enfants à dépasser leurs peurs, comme celle de se salir, mais aussi à acquérir une certaine autonomie en vue de leur entrée prochaine à l'école », conclut Béatrice Chollet Choffat. (ak)

Extension possible

Les cinq crèches de la Ville de Neuchâtel appliquent une ligne éducative commune, dont fait partie entre autres le jeu libre, l'activité autonome, mais aussi les moments de plaisir autour des livres. Chaque crèche peut ensuite développer des projets pédagogiques particuliers sous l'impulsion de ses collaborateurs, à l'image de l'atelier « air libre », proposé par Béatrice Chollet Choffat. Pour ce faire, l'éducatrice a suivi une formation spécifique qui prône une pédagogie par la nature au niveau préscolaire. « Le projet "air libre" pourrait tout à fait être étendu à d'autres crèches de la Ville en cas d'intérêt », explique Charlotte Nilsson, cheffe du Service de l'accueil de l'enfance. Et de poursuivre : « Dans cette optique, les projets pédagogiques qui se démarquent font l'objet d'une présentation lors de journées professionnelles que nous organisons tous les deux ans. »

Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques au Conseil général

Le groupe socialiste veut faire de Neuchâtel une véritable capitale de l'énergie solaire. • **Photos: Stefano Iori**

Groupe socialiste
Jonathan Gretillat

Un budget d'équilibre pour une ville qui rayonne

Après une année 2016 qui a vu notre ville de Neuchâtel finir première des villes de Suisse au classement de l'Idheap en matière de gestion des finances publiques, c'est avec satisfaction que le groupe socialiste a voté le budget 2017, présentant un léger bénéfice. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: en huit ans, la dette a été réduite de 140 millions de francs, une fortune de 50 millions de francs a été constituée et des réserves spéciales ont été alimentées à hauteur de 40 millions. Tout cela, en ayant développé de nouvelles prestations en faveur de la population (telles que l'Abo-Ado, la subvention Onde Verte, l'augmentation de l'offre culturelle, etc.), amélioré la qualité de vie des habitant-e-s dans les quartiers et au centre-ville, et fait rayonner la Ville à l'extérieur des frontières cantonales grâce à ses nombreux atouts.

> « Il est important de ne pas se soumettre à une dictature des comptables, mais de défendre la vision d'une Ville qui se développe. »

Si la situation financière difficile du canton oblige notre commune à faire face à de nouveaux reports de charges et à des défis délicats, la bonne maîtrise des finances communales et les réserves alimentées au cours des années fastes nous permettent de maintenir l'équilibre budgétaire, sans avoir à entrer dans une néfaste dynamique d'austérité. Cela est le propre d'une politique anticyclique responsable. Pour le groupe socialiste, il est important de ne pas se soumettre à une « dictature des comptables », mais bien de continuer à défendre la vision d'une Ville qui se développe dans le respect des générations futures, en ne laissant personne au bord du chemin aujourd'hui.

Enfin, le groupe socialiste est particulièrement satisfait de l'accent porté sur le soutien à l'énergie solaire sur le territoire communal au travers du budget 2017. L'alimentation régulière du fonds subventionnant les installations photovoltaïques privées, année après année, permet un développement presque exponentiel de la production d'électricité photovoltaïque en Ville de Neuchâtel. Notre cité millénaire est peu à peu devenue une référence nationale voire internationale en la matière. Et si l'on osait désormais faire de Neuchâtel une véritable capitale de l'énergie solaire? Le groupe socialiste a la ferme résolution d'agir en ce sens au cours de la présente législature.

Les membres du Conseil général présents

Présidence de Mme Anne-Françoise Loup (Soc), présidente.

Y compris la présidente, 37 membres sont présents: Mmes et MM. Isabelle Bellaton (PLR), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Joël Desaules (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Diego Fischer (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (PVL), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (PVL), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (PVL), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Ariane Tripet (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Marion Zwygart (PopVertSol).

Excusés: MM. Antoine de Montmollin (Soc), Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR).

Absente: Mme Jasmine Herrera (PopVertSol)

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, Mme Christine Gaillard (PopVertSol), M. Thomas Facchinetti (Soc) et Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

Groupe PopVertSol
Ariane Tripet

Politique budgétaire sociale et cohérente

La Ville de Neuchâtel mène une politique budgétaire de gauche, c'est-à-dire anticyclique: quand l'économie se porte bien, elle fait des réserves, qui doivent alors lui servir pour les temps plus durs, comme c'est le cas aujourd'hui. L'Idheap a d'ailleurs récemment salué sa gestion budgétaire!

Le budget 2017 est équilibré, mais cet état de fait ne satisfait pas le PLR, qui a demandé une économie de deux millions. Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Moins de « charges » payées par la Ville, c'est moins de salaires, moins d'argent injecté dans l'économie locale, moins de rentrées fiscales et à terme une courbe ascendante de chômage. Or, c'est tout le contraire de ce qu'il faudrait en période de basse conjoncture pour ne pas aggraver la situation!

> « Le Conseil communal puise effectivement dans les réserves pour être équilibré, mais c'est bien là la raison d'une réserve conjoncturelle. »

Certes, les temps à venir sont incertains. La situation des finances communales dépend grandement des décisions prises par le Grand Conseil, où la logique est la même: alors que le canton présente un grave déficit,

ont la parole

la droite fait passer un cadeau fiscal adressé aux 10% qui gagnent plus de 100'000 francs, représentant une perte de quatre millions. Dans le même temps, elle exige d'importantes coupes dans le social, la santé et l'éducation et – oh surprise ! – des reports de charges sur les communes.

Le groupe PopVertSol a soutenu le budget présenté par le Conseil communal qui puise effectivement dans les réserves pour être équilibré, mais c'est bien là la raison d'être d'une réserve conjoncturelle. La droite du canton et de notre Ville propose une politique des caisses vides qui affaiblit les collectivités publiques. Nous proposons au contraire des collectivités capables d'agir en temps de difficultés sans laisser de citoyen sur le carreau.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Sylvie Hofer-Carbonnier

Halte à la hausse constante des charges !

Curieuse situation lundi lors de la première véritable séance de travail du nouveau Conseil général : comment discuter valablement d'un budget 2017 examiné par le précédent législatif, sans refaire tout le débat?

Nous nous sommes donc concentrés sur ce qui nous a paru l'essentiel, soit les tendances à plus long terme plutôt que le détail des lignes budgétaires. Une bonne nouvelle: le budget communal 2017 est équilibré. Et deux mauvaises nouvelles : l'équilibre n'est atteint que par un recours à la réserve conjoncturelle (à hauteur de 8,5 millions de francs), et ce alors que nous ne sommes pas en période de disette. Plus grave, l'évolution des charges de fonctionnement est en constante augmentation, ce qui conduira, si aucune mesure n'est prise rapidement, à des déficits budgétaires inéluctables.

Entre 2011 et 2017, la Ville de Neuchâtel a passé de 686 «équivalents plein temps» (EPT) à près de 800 EPT. La masse salariale globale évolue donc rapidement via le double effet de la progression des salaires et du nombre d'employés. Une augmentation moyenne de 15 EPT ces six dernières années, alors que les collectivités publiques, dans le canton et en Suisse, font des efforts d'efficience à tous les niveaux, c'est trop. Et, dans le contexte fiscal neuchâtelois, ça devient inacceptable pour les particuliers et les entreprises qui assument une bonne partie du financement des prestations communales par le biais de leurs impôts.

> « La réponse à ces défis rend urgente l'adoption d'une feuille de route et de mesures structurelles pour les prochains exercices budgétaires. »

A l'heure où les recettes fiscales des personnes physiques vont sans doute diminuer et compte tenu des nouveaux reports de charges du canton sur les communes, le budget 2018 s'annonce déjà difficile, à moins de puiser à nouveau dans les réserves. La réponse à ces défis rend urgente l'adoption d'une feuille de route et de mesures structurelles pour les prochains exercices budgétaires en vue de réduire les charges de fonctionnement, sans devoir procéder à des licenciements. La santé financière de notre Ville doit aussi permettre d'investir dans des mesures visant à son développement durable, raison pour laquelle nous nous félicitons du renouvellement du fonds en faveur des installations photovoltaïques privées.

Le recours à des réserves, alimentées ces dernières années, pour équilibrer le budget a été apprécié différemment selon les groupes.

Groupe libéral-radical
Julien Spacio

Un budget 2017 inacceptable !

Il existe des principes justes et sains. Des principes universels que tout le monde se doit d'appliquer. Surtout une collectivité publique… qui doit être exemplaire !

En matière d'argent trois règles découlent du bon sens : 1 : On ne dépense pas plus de ce qu'on dispose : principe de l'équilibre. 2. On essaie de pas faire de dettes et si on en a on rembourse : principe de stabilité. 3. On essaie de faire des réserves pour les coups durs: principe de prévoyance

Le budget 2017 de la Ville ne respecte malheureusement aucun de ces principes. C'est grave. 1. Le résultat opérationnel est négatif de plus de 12 millions de francs. Pour équilibrer ce budget on doit aller piocher dans les réserves et en particulier dans la réserve conjoncturelle à hauteur de 8.5 millions de francs. Ce qui serait acceptable si on avait un coup dur lié à la conjoncture justement. Le problème, c'est que les revenus ont augmenté par rapport à 2016 et que depuis quelques années on pioche systématiquement dans ces réserves. Qu'est-ce qu'on va faire les mauvaises années ? Alors a-t-on fait au moins des efforts pour maîtriser les charges? La réponse est non! Toutes les charges dont on pouvait avoir une emprise ne font qu'augmenter : les charges de personnel (près de 12 nouveaux postes plein de temps en plus) et les charges de biens et services (dont près de 24 millions en prestations de service et honoraires externes). La Ville doit impérativement trouver l'équilibre nécessaire à court terme !

> « Qu'est-ce qu'on va faire les mauvaises années ? A-t-on fait au moins des efforts pour maîtriser les charges ? La réponse est non ! »

2. La dette de la Ville va augmenter cette année de 15 millions. Alors que comme indiqué plus haut cette année les revenus de la Ville ont augmenté. On aurait pu accepter une hausse de la dette au vu en particulier des taux d'intérêt extrêmement bas si des investissements importants et nécessaires au rayonnement de la ville étaient prévus. Mais ce n'est pas le cas.

3. On utilise les réserves pour une année normale. Alors que l'on sait déjà que les années difficiles vont venir bientôt : une baisse des rentrées sur les personnes morales est prévue au vu de la conjoncture et le Canton a déjà annoncé des reports de charges conséquents dès l'année prochaine.

Alors les choses étaient simples, car gouverner c'est prévoir, on devait mieux maîtriser nos charges. Le Groupe PLR a donc déposé un amendement qui prévoyait une baisse de nos charges d'exploitation de deux millions et donc arriver au même résultat positif en ne prélevant pas deux millions dans la réserve conjoncturelle. Car si on stabilise nos charges on arrivait à équilibrer le résultat d'exploitation au cours de cette législature encore (4 ans x 2 millions = 8 millions prélevés dans le fonds conjoncturel). L'économie était de plus réaliste : moins de 1 % du budget total.

C'était sans compter sur la gauche… qui nous a traité de petit comptable bourgeois… même si sur le fond on nous ne donnait pas vraiment tort.

L'amendement balayé, le groupe PLR ne pouvait que refuser le budget, qui est passé quand même évidemment. La gauche ayant la majorité au Conseil général. Mais soyez rassurés, le PLR continuera son combat pour le bien de cette ville qu'on aime.

La chronique musicale

Les « punks idiots » sont de retour

Mathieu Neuenschwander

Il y a de bonnes chances pour que nos robots DJ's préférés fassent leur grand retour en 2017. Après la production de deux titres pour le chanteur The Weeknd, un concert annoncé sur la scène des Grammy Awards et une mystérieuse vidéo, la Toile s'affole. Daft Punk revient !

Une vidéo annonçant un album, une tournée en 2017 ? La Toile s'affole ! • **Photo : sp**

Daft Punk, c'est le groupe français d'artistes de musique électronique le plus connu de la planète. Tout commence lorsque Guy-Manuel de Homem Christo et Thomas Bangalter, deux ados, se rencontrent à l'école, dans les années 1980. Leur amitié se fonde sur la musique de Jimi Hendrix, des Beach Boys et de la funk-soul américaine des 70's. En 1991, c'est la création de leur premier projet, *Darlin'*, avec Laurent Brancowitz, le futur guitariste du groupe *Phoenix*.

Une insulte inspirante

Le trio se fait signer sur un petit label et sort un single tiré à 1500 exemplaires. C'est là qu'un critique musical anglo-saxon va changer le cours de l'histoire ! Après avoir entendu ce premier essai, qui ne lui plaît pas du tout, il traite les artistes de « punks idiots », en anglais : « Daft Punk » ! Des insultes qui, à défaut de blesser Guy-Manuel et Thomas, vont les inspirer. Ils trouvent ce nouveau nom plutôt cool et baptisent ainsi leur nouveau projet en duo.

C'est là que les deux artistes commencent à se passionner pour la musique électronique. En y incorporant leur culture musicale rock, pop, funk, ils vont donner une nouvelle définition à ce style. La *french touch* est née et Daft Punk va devenir le fer de lance de ce mouvement. En 1997, les humains se reprennent *Homework* dans les gencives. Ce premier album de Daft Punk est propulsé presque instantanément en tête des classements par *Da Funk*, puis *Around the world*, des singles visionnaires.

Un million de copies écoulées plus tard, Daft Punk balance son deuxième électrochoc dans les bacs, *Discovery* (2001). En 14 titres, le groupe grave les tables de la loi du genre techno, dans l'alu et le polycarbonate (matière utilisée pour produire les CD). Le succès est sans précédent. Anticipant une époque qui se cherche des héros et n'appréciant guère l'idée d'avoir leur portrait diffusé massivement dans la presse, ces deux Mozarts de la communication vont se mettre à enfiler des costumes de robots lors de leurs différentes apparitions médiatiques et scéniques. Peu à peu, la légende des robots DJ's voit le jour. La même année, ils lancent, au cinéma, *Interstella 5555 : The Story of the Secret Star System* (2001), un film d'animation de Leji Matsumoto (le papa de Albator) illustrant la musique de *Discovery*. Ce magnifique projet donne une autre envergure à la musique de Daft Punk.

Après *Human after all* (2005), la captation scénique *Alive 2007* (2007) et la bande son du film *Tron : L'héritage* (2009), Daft Punk a sorti, en 2013, *Random Access Memories* (son dernier album enregistré avec Pharell Williams et la légende du Disco-Funk, Nile Rodgers). Depuis fin 2016, les fans de Daft Punk sont en émoi. Le groupe a en effet produit deux titres pour le chanteur canadien The Weeknd (*Starboy* et *I Feel It Coming*). Et ce n'est pas tout ! Daft Punk s'est d'ailleurs produit avec ce chanteur, au derniers Grammy Awards et une vidéo, annonçant vraisemblablement un album et une tournée en 2017, a envahi Internet. Le virus Daft Punk est lancé et nos circuits imprimés en frémissent déjà d'impatience.

M.N.

Neuchâtel en détails

La maison Marval a été construite par un commerçant en épices. • **Photo : Stefano Iori**

La fenêtre du septième enfant

La maison Marval, située sur la petite place de la Croix-du-Marché, montre un bel exemple d'architecture Renaissance à Neuchâtel. Son élégante façade possède une particularité qui fait l'objet d'une légende charmante, quoiqu'invérifiable.

Ce remarquable bâtiment a été construit en 1609 par Jean Marval (1565-1630). Ce commerçant en épices, originaire du Pays de Gex, s'installe à Neuchâtel à la fin du XVIe siècle et en acquiert la bourgeoisie en 1608.

Sa maison à la Croix-du-Marché comporte une boutique au rez-de-chaussée, reconnaissable aujourd'hui encore à sa large baie marchande en arc. Au-dessus, deux groupes de fenêtres triples voisinent avec une fenêtre isolée, marquant ainsi la distribution de l'étage en une grande pièce et un petit cabinet.

La tradition prétend que le propriétaire, père de six filles, aurait fait percer sur la façade principale de sa maison une fenêtre pour chacune d'elles. Un septième enfant, survenu ultérieurement, l'aurait obligé à ajouter une embrasure supplémentaire, accolée aux six premières.

Vincent Callet-Mollin

La Ville officielle

Café scientifique

L'intégration par la culture

Choc des cultures ? Cohésion multiculturelle ? Quel scénario pour l'avenir des migrants ? A l'occasion de son 125e anniversaire, l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel débat sur la place de la culture dans le processus d'intégration. Organisé exceptionnellement au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, ce prochain Café scientifique aura lieu

mercredi 22 février, de 18h à 19h30

Les intervenants seront Zahra Banisadr, associations Graine de génie, Graine de citoyen, Printemps culturel neuchâtelois, Xavier Challandes, député UDC, président du Grand Conseil neuchâtelois, Gianni D'Amato, professeur, Forum suisse des migrations, UniNE, Thomas Facchinetti, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, en charge de la Culture et de l'intégration, Carine Skupien Dekens, professeure, Institut de langue et civilisation françaises, UniNE.

Prix Nexans

Docteure en droit récompensée

Docteure en droit de l'Université de Neuchâtel (UniNE), Mélanie Levy a été distinguée le 7 février dernier par le Prix Nexans. Mélanie Levy a obtenu en 2010 son doctorat à Neuchâtel, avec une thèse consacrée aux instruments étatiques envisageables afin de promouvoir le don d'organes.

Son analyse a plus particulièrement porté sur les différences entre le modèle de la gratuité et les modèles offrant des récompenses aux donneurs. Depuis l'obtention de son titre de doctorat, Mélanie Levy a également rédigé de nombreux avis juridiques, en particulier sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, qui ont eu d'importantes répercussions.

Le prix Nexans, plus haute distinction accordée à des personnes issues de l'alma mater neuchâteloise, honore de jeunes chercheurs pour leur parcours exemplaire, leurs compétences académiques ainsi que leurs qualités humaines et pédagogiques.

Neuchâtel european energy award
Cité de l'énergie GOLD

L'école d'arts visuels se présentait au public vendredi et samedi

La foule à l'Académie de Meuron

Quai Philippe-Godet, l'Académie de Meuron est une fourmilière de jeunes talents.

L'Académie de Meuron ouvrait vendredi et samedi ses portes au public. Une foule joyeuse se pressait dans les anciens locaux de la brasserie Müller pour découvrir les travaux des élèves et échanger avec les enseignants. Ecole d'arts visuels, l'Académie de Meuron offre aux étudiants une formation artistique dispensée sur deux ans, avec option pour une troisième année. Le cursus est validé par un certificat de fin d'études et conduit les élèves aux divers concours d'entrée des écoles d'art de niveau HES, ES ou CFC. Samedi, les élèves présentaient leur travail et faisaient, en direct, la démonstration de leur jeune talent. Les visiteurs ont ainsi pu repartir avec leur portrait sous le bras !

Votations fédérales et cantonales

Oui à FORTA et à l'initiative « deux hôpitaux »

A l'image du reste de la Suisse, les Neuchâtelois ont accepté ce week-end la création du fonds fédéral FORTA, nécessaire à la modernisation du réseau routier du canton, en particulier des Montagnes neuchâteloises. Le oui est massif, avec 77% (72% en ville de Neuchâtel). Même plébiscite pour la naturalisation facilitée des étrangers de troisième génération (75% de oui pour le canton, 80% pour la ville !), et refus, tout comme sur le plan suisse, de la RIE III (56% pour le canton, 57% pour la ville).

Sur le plan cantonal, l'initiative « pour deux hôpitaux » a été préférée par les Neuchâtelois-e-s par 30'122 voix, contre 28'857 voix pour le contre-projet des autorités cantonales qui lui était opposé, les deux ayant été acceptés. Là, les électrices et électeurs de la ville auraient préféré le contre-projet (65% de oui, contre 60% de non à l'initiative), mais la participation plus faible sur le Littoral (42% à Neuchâtel, contre 49% dans les deux villes des Montagnes), n'a pas permis de faire pencher la balance. Le Conseil d'Etat a « pris acte de la volonté exprimée sur la question hospitalière et s'emploiera à la mise en œuvre de cette décision, avec le souci d'assurer au mieux la sécurité sanitaire ».

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2017,
- concernant la désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2017,
- concernant le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- relatif à l'abrogation de l'arrêté concernant l'octroi d'une subvention à la Fondation Hermann Russ,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 13 février 2017, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 29 mars 2017.

Par ailleurs, le rapport concernant le budget pour l'année 2017, adopté par le Conseil général au cours de cette même séance, peut être consulté à la Chancellerie.

Neuchâtel, le 15 février 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Ecole des parents

Voyage-conférence dans la tête des ados

L'Ecole des parents Neuchâtel-Littoral (EPNL) est de retour avec une proposition neuve, simple et constructive. Ses membres, plus convaincus que jamais, estiment que la période chamboulée de l'adolescence mérite d'être mieux explorée et comprise, indiquent-ils dans un communiqué. Ils organisent une conférence jeudi 16 février à 19h, à l'Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, à Neuchâtel. Les parents intéressés par ce voyage dans le cerveau des adolescent-e-s peuvent venir écouter Cherine Fahim, docteur en neurosciences, Justine Alves, coach familiale et scolaire et Cécile Vanoli , enseignante et coach certifiée. Inscriptions à ep.neuchatel@gmail.com ou par tél. 032 724 64 33.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre Sägesser, architecte à Peseux (atelier architecture P. Sägesser Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition d'une habitation existante, construction d'un immeuble d'habitation et commercial et de 30 places de stationnement à la route des Gouttes-d'Or, article 2363 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102537 pour le compte de la Société Immotec Suisse AG. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 13 mars 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Friedli Genoux, architecte à Berne (bureau Friedli Genoux Architekten GmbH), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Création d'un parking extérieur non-couvert de 16 places de stationnement à la rue des Cèdres, article 9616 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102735 pour le compte de Ascaro Vorsorgestiftung. Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Neuchâtel (bureau d'architecture et de conseil Wildhaber et Maillard), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Agrandissements en sous-sol, améliorations thermiques de l'enveloppe, pose de capteurs solaires, installation de 3 cuves pour la récupération de l'eau de pluie et aménagement d'une place de parc pour camping-car au chemin de Serroue 16, article 9313 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103118 pour le compte de Monsieur Mirko Bozin. Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Jardin Hermann Russ

Réunion de l'Espace de rencontre

La prochaine rencontre de l'Espace de rencontre et de gestion participative du jardin Hermann Russ se tiendra le mardi 21 février, de 19h30 à 21h, au restaurant du Clos-de-Serrières.

Merci de confirmer votre présence : urbanisme.neuchatel@ne.ch.

Des ateliers et des salles flambant neuves

Le CPLN ouvre ses portes au public

Un bâtiment flambant neuf pour le Centre de formation professionnel du Littoral neuchâtelois. • Photo : Stefano Iori

Le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) organise des portes ouvertes vendredi pour permettre aux futur-e-s étudiant-e-s de se renseigner sur les différentes filières de formation, en rencontrant des apprentis et des enseignants. A cette occasion, le public pourra également découvrir les ateliers et salles de cours flambant neuves du nouveau bâtiment construit à la place de l'ancienne halle C, au sud du campus.

Pour mémoire, le Grand Conseil avait voté en avril 2014 un crédit de 34 millions pour rénover les bâtiments occupés par le CPLN, qui datent pour l'essentiel des années 70, et permettre à l'institution de répondre aux nouveaux besoins en formation. Vétuste, gourmande en énergie et inadaptée, l'ancienne halle C, qui abritait les ateliers permettant aux étudiants de se former aux métiers industriels, a été démolie pour laisser place à un bâtiment de trois étages de standard Minergie P, offrant des salles de cours pour l'enseignement théorique et pratique ainsi qu'une grande halle centrale destinée aux automaticiens. Cette première étape achevée, les travaux se poursuivront avec l'assainissement des enveloppes extérieures des bâtiments A et B, qui sont désormais reliés au C. Un chantier d'envergure, qui durera jusqu'en 2019.

Portes ouvertes au CPLN : vendredi 17 février de 16h à 20h, rue de la Maladière 62, 82 et 84.

Université de Neuchâtel

Un nouveau master en innovation

L'Université de Neuchâtel (UniNE) offrira dès cet automne une nouvelle formation dans le domaine de l'innovation. Elle proposera un master qui, pour la première fois, réunira les compétences de ses quatre facultés. Le contenu du master sera lui aussi innovant puisqu'il étudiera l'innovation par le prisme des sciences sociales, économiques et juridiques. L'UniNE entend ainsi préparer la relève qui conseillera les entreprises, organisations et administrations dans la perspective de la 4e révolution industrielle.

Avec son nouveau master, l'UniNE apportera ses compétences en droit, en sciences économiques et en sciences sociales au bénéfice du pôle cantonal d'innovation Microcity. Elle s'inscrira dans la complémentarité avec les autres centres de formation supérieure et instituts de recherche présents sur la place de Neuchâtel (HE-Arc, EPFL, CSEM, FSRM, etc.) qui sont dédiés à l'innovation essentiellement sous ses aspects technologiques. Au niveau suisse également, il n'existe pas d'autre formation universitaire dédiée à l'étude de l'innovation qui mette l'accent sur les sciences humaines et sociales dans leurs diverses composantes incluant également le droit et l'économie.

Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme et M. Theresia et Franco Crescoli-Salzmann, à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage. Le Conseil communal a présenté ses compliments à M. Friedrich Rätz, à l'occasion de son entrée dans sa 100e année.

Bougez, découvrez !

Midi Tonus : c'est reparti !

Découvrir une nouvelle activité physique pour 70 francs pendant 12 semaines, ça vous tente ? A Neuchâtel, Midi Tonus propose près de 40 cours à choix pendant la pause de midi. On peut s'inscrire pour un ou plusieurs cours dans la limite des disponibilités. C'est ouvert à tout un chacun, habitants, pendulaires, étudiants. Inscription en ligne dès jeudi sur www.lessports.ch/cours-adultes/Midi-tonus.

Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, en partenariat avec les clubs, associations et autres acteurs sportifs du littoral, a concocté un nouveau programme qui propose près de 40 cours hebdomadaires. Cette nouvelle session, qui s'est étoffée de huit nouvelles disciplines, débutera le lundi 6 mars pour se terminer aux alentours de mi-juin selon les jours choisis.

Le concept Midi Tonus consiste à promouvoir le mouvement et le sport auprès de la population active durant la pause de midi. Si l'essai est concluant, chacun a ensuite la possibilité de s'inscrire dans un club ou une structure existante.

Enquête publique établissement public

Demande de M. Thomas Menant pour l'obtention d'une autorisation permanente à 06h00 pour exploiter, l'établissement public DowntownK Sàrl, sis rue du Seyon 27, 2000 Neuchâtel, en application de la Loi sur la police du commerce (LPCom) et son règlement d'exécution des lois sur la police du commerce et sur les établissements publics (RELPComEP). Les informations peuvent être consultées jusqu'au 15 mars 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Pour tous renseignements, Service de protection et sauvetage, tél. 032 717 72 60. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Semaine du 16 au 22 février 2017

Trois sorties cinéma

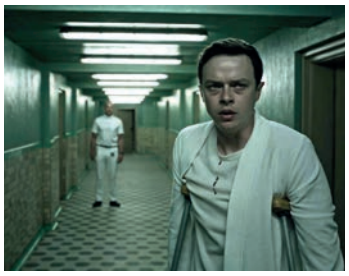

A cure for wellness

Lockhart, jeune cadre ambitieux, est lancé sur la trace de son patron disparu dans un mystérieux centre de bien-être en Suisse. Pris au piège de l'institut et de son énigmatique corps médical, il découvre peu à peu la sinistre nature des soins proposés aux patients. Alors qu'on lui diagnostique le même mal qui habite l'ensemble des pensionnaires, Lockhart n'a plus d'autres choix que de se soumettre à l'étrange traitement délivré par le centre... la Cure. Un film d'horreur à l'esthétique glaçante du réalisateur américain Gore Verbinski. | **Apollo 1**

Rock'n Roll

Lorsqu'une jolie actrice de vingt ans lui confie sur un tournage le trouver ringard, le comédien Guillaume Canet (qui joue son propre rôle) se paie une crise de la quarantaine carabinée. Il mène la vie dure à sa femme, Marion Cotillard, ressort son perfecto du placard, va boire un coup avec Johnny Hallyday et va aller loin, très loin, pour tenter de corriger son image, sous le regard médusé de son entourage. Après « Mon idole », « Ne le dis à personne » ou « Les Petits Mouchoirs », l'acteur et réalisateur Guillaume Canet signe une autofiction qui s'annonce très « rock'n roll ». | **Apollo 3**

Raving Iran

Arash et Anoosh sont DJ dans le milieu underground de la techno en Iran, à Téhéran. Sans perspectives d'avenir et fatigués de jouer au chat et à la souris avec les autorités, ils programment dans des conditions dangereuse une dernière rave en plein désert. Anoosh est arrêté et les deux amis n'ont plus guère d'avenir quand leur parvient un appel de la plus grande rave party du monde à Zurich. Un documentaire de Regina Meures, où la musique sonne comme un acte de révolte. | **Cinéma Minimum**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

L'instantané de Stefano Iori...

« Et vivre sans aimer n'est pas proprement vivre. » (Molière)

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Le Râteau, bistro-ados destiné aux ados de 12 à 18 ans (rue des Fausses-Brayes 15a). Ouvert mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h et le mercredi de 14h30 à 18h, tél. 032 886 86 40.

RECIF, lieu de rencontre et d'échanges pour femmes réfugiées, immigrées et suisses, (rue de la Cassarde 22), tél. 032 730 33 50. Ouverture de l'accueil: lundi au vendredi 8h30-11h30, 13h30-17h, mercredi après-midi fermé, vendredi 13h30-16h. Fermé pendant les vacances scolaires. Cours de français, formation d'aide ménagère, permanences d'accueil et de santé, divers ateliers et activités ponctuelles. www.recifne.ch courriel: 2000@recifNE.ch

La section des Samaritains de la Ville de Neuchâtel (av. du 1er-Mars 14), vous propose d'effectuer votre cours sauveteur (samaritain) obligatoire pour obtenir votre permis de conduire provisoire ou tout autre cours de premiers secours. Renseignements au secrétariat au 032 724 07 07, www.samaritains-ne.ch.

Service de consultations conjugales (fbg de l'Hôpital 23). Ouverture de 9h à 12h et 14h à 17h, du lundi au vendredi matin, tél. 032 886 80 10, www.consultationconjugale.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du dimanche 19 février 2017

Sud :

Temple du Bas : je 16.02, 10h, méditation, salle du refuge. Di 19.02, 10h, culte avec sainte cène, Mme D. Collaud.

Nord :

Ermitage : di 19.02, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha et Mme Sara Schulthess. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est :

Maladière, di 19.02, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Chaumont, di 19.02, 11h15, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame : sa 18.02, 17h, messe en portugais; di 19.02, 10h et 18h, messes, di 19.02, 11h30, messe en polonais.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : sa 18.02, 16h30, messe en croate.

Serrières, église Saint-Marc : sa 18.02, 17h, messe, di 19.02, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert : sa 18.02, 18h30, messe, di 19.02, 17h, messe en latin.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : di 19.02, 10h, messe avec le curé émérite Roland Lauber.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : di 19.02, 10h, messe à l'église St-Pierre, La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable :
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction :
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression et publicité :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage :
23'500 exemplaires

Nouveaux locaux pour deux acteurs sportifs et culturels de la région

Break et capoeira sous le même toit

L'école de breakdance Groove et l'Association Capoeira Neuchâtel partagent de nouveaux locaux depuis le 1er février. Sis au numéro 21 de la route des Falaises, ce lieu unique en son genre accueille non seulement des activités sportives, mais aussi culturelles. Coup de projecteur.

Mestre Papa (Association Capoeira Neuchâtel), Paulo Silva et Artur Libanio (Groove) posent dans leurs nouveaux locaux fraîchement rénovés. • **Photo: Stefano Iori**

D'une surface de 600 m², ces locaux idéalement situés à proximité du centre de Neuchâtel feraient rêver plus d'un club sportif de la région. Groove et l'Association Capoeira Neuchâtel ont su saisir l'opportunité au moment où le Centre de découverte sportive de la Ville a fermé ses portes (voir encadré). «Cet endroit unique permet à chacun de garder son essence tout en évoluant ensemble en harmonie», relève Mestre Papa, fondateur de l'Association Capoeira Neuchâtel. «Pour nous, il était logique de se mettre ensemble. Nous avions déjà plusieurs élèves en commun», poursuit Artur Libanio, à l'origine de l'école Groove avec Paulo Silva. Chacune des écoles dispose d'une salle dévolue à la pratique de sa propre discipline ainsi que de bureaux administratifs. A cela s'ajoutent des espaces communs, dont le hall d'accueil, les vestiaires, les sanitaires et une salle d'échauffement où danseurs et capoeiristes peuvent s'échanger leurs mouvements favoris en attendant le début de leurs cours respectifs.

Au-delà du sport, la culture

Des points communs? Le break et la capoeira en comptent plusieurs. A commencer par les figures acrobatiques qui les rendent si spectaculaires. En plus du mouvement, les deux disciplines sont également liées à la musique et à la liberté. «Le break a une histoire qui présente des similitudes avec celle de la capoeira. Il s'agit de phénomènes urbains, nés d'une certaine oppression», explique Mestre Papa. «Au-delà du sport, il y a toute une culture, un mode de vie», renchérit Paulo Silva. Les trois partenaires se rejoignent encore sur leur philosophie d'enseignement. «On ne veut pas formater nos élèves. Nous partageons les mouvements de base pour leur permettre de s'exprimer et de se développer librement», indique Artur Libanio. Même son de cloche du côté de la capoeira. «Il est important que chaque élève puisse avancer à son rythme selon ses propres capacités», abonde Mestre Papa.

S'unir pour mieux grandir

Agées de 15 ans, respectivement 11 ans, l'Association Capoeira Neuchâtel et l'école Groove nécessitaient de plus d'espace pour pouvoir développer leurs activités. Elles ont décidé de s'unir pour mieux grandir, tout en gardant une taille humaine. En plus de dispenser une vingtaine de cours par semaine, les deux écoles ont des projets plein la tête. Du côté de la capoeira, les nouveaux locaux constituent une opportunité de mettre en avant toute la richesse de la culture brésilienne. Une salle est entièrement consacrée à la musique. Des cycles de dix cours seront prochainement organisés pour étudier les rythmes, les chants et les percussions propres à la capoeira. Une bibliothèque est également mise à disposition des élèves et de leurs parents. De quoi approfondir ses connaissances au travers d'ouvrages spécifiques. «Je gardais tous ces livres et DVD à mon domicile dans l'espoir de pouvoir un jour les partager», confie Mestre Papa. Chez Groove, on souhaite s'ouvrir à d'autres styles de danse de la culture hip-hop. Et cela passe par le soutien aux danseurs de la région. Pour ce faire, la salle dite d'échauffement leur est mise à disposition gratuitement et en tout temps. Une fois par semaine, la salle de danse s'ouvrira aussi aux enfants, âgés de 1 à 4 ans, accompagnés de leurs parents pour un moment de découverte autour du mouvement (voir encadré). Entre 3 et 4 camps seront organisés durant l'année pour éveiller les jeunes danseurs aux arts de la rue, dont le graffiti. A la capoeira comme au break, on se veut ouvert et accessible à tous, sans distinction aucune. N'hésitez pas à venir faire un tour!

Anne Kybourg

Une journée portes-ouvertes aura lieu samedi 25 mars à la rue des Falaises 21. Au programme: initiations, spectacles et cours gratuits. Infos sur www.ecoledebreak.ch et sur www.capoeiracte.ch.

Découverte sportive

Le Centre de découverte sportive de la Ville de Neuchâtel a fermé définitivement ses portes au 31 décembre 2016. «Avec l'entrée en vigueur du concordat HarmoS, en particulier de l'école dès l'âge de 4 ans, de nouvelles infrastructures d'accueil extrascolaire se sont développées. Notre offre hebdomadaire en dehors des vacances scolaires ne correspondait plus aux besoins des familles et les coûts d'exploitation devenaient trop importants», explique Patrick Pollicino, chef du Service des sports. Que les parents de jeunes enfants soient rassurés: l'école Groove va mettre très prochainement en place une nouvelle offre. A raison d'une matinée par semaine, elle ouvre sa salle de danse aux enfants, âgés de 1 à 4 ans, accompagnés par leurs parents. «L'idée est de proposer une activité parents-enfants autour du mouvement pour encourager la motricité», explique Paulo Silva. L'école de break a racheté une partie du matériel utilisé par le Centre de découverte sportive pour le mettre librement à disposition des familles. «Nous sommes ravis que l'école Groove ait pu reprendre le bail et trouver des locaux à sa mesure. Ce d'autant plus qu'elle proposera, en marge de ses cours de breakdance, des activités de sensibilisation au mouvement pour les plus jeunes», relève Patrick Pollicino.